L'EXTENSION DU RESSORT POLITIQUE ET RELIGIEUX DU NANTAIS AU SUD DE LA LOIRE: ESSAI SUR LES ORIGINES DE LA DISLOCATION DU PAGUS D'HERBAUGE (IXe SIÈCLE - 960)

PAR

JEAN-PIERRE BRUNTERC'H

maître ès lettres

SOURCES

Notre documentation souffre d'une dispersion extrême. Cela tient à l'époque ancienne à laquelle nous nous plaçons et à l'objet même de cette thèse. Le territoire de l'Herbauge et de ses annexes, Mauges et Tiffauges, est aujourd'hui réparti entre les départements de la Loire-Atlantique, du Maineet-Loire et de la Vendée. En outre, les invasions normandes ont fait fuir de nombreuses communautés : c'est ainsi, par exemple, qu'une partie des fonds concernant Noirmoutier se trouve aux Archives départementales de Saôneet-Loire. Nous avons donc puisé dans la plupart des chartriers monastiques de la Touraine, de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne en recourant très souvent aux copies d'érudits car nombre d'originaux sont perdus : tel est le cas, entre autres, pour Saint-Martin de Tours. Nous nous sommes également servi de grandes séries imprimées (Chartes et Diplômes relatifs à l'histoire de France, Documents inédits...). Les sources narratives sont elles aussi très éparpillées. En dehors de textes célèbres, tels que les Annales de Saint-Bertin, nous avons exploité et critiqué avec un soin particulier les récits d'une portée plus locale comme les Miracles de saint Martin de Vertou ou la Chronique de Nantes.

INTRODUCTION

À l'origine, notre but était d'étudier l'extension du Nantais au sud de la Loire. Énoncé de cette manière, le sujet répondait aux préoccupations de l'historiographie traditionnelle, ne traitant du nord-ouest de l'Aquitaine que par le biais de recherches sur la Bretagne, l'Anjou et le Poitou. Il fallait inverser les termes du problème et considérer cette région pour elle-même, voir comment s'était déclenché en son sein, aux IXe et Xe siècles, un phénomène précoce de dislocation.

CHAPITRE PREMIER

LES PAYS D'HERBAUGE, MAUGES ET TIFFAUGES:

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Les opinions relatives aux limites de l'Herbauge, des Mauges et du pays de Tiffauges sont contradictoires. Il faut donc repartir des textes. Le témoignage essentiel se trouve dans la *Chronique de Nantes*, mentionnant qu'au Xe siècle, le duc des Bretons, Alain Barbe Torte, tint ces territoires avec l'assentiment du comte de Poitou. Une convention similaire intervint plus tard avec Guérech, fils d'Alain. En relatant ces faits, le scribe fournit des indications partielles sur les frontières des trois pagi. La *Chronique* est sujette à caution et René Merlet l'a publiée, en 1896, d'une manière peu satisfaisante. Aussi convient-il de déterminer les manuscrits et éditions utilisables, dans lesquels figurent les épisodes qui nous intéressent.

Nous les connaissons tout d'abord par des traductions de Pierre Le Baud, mort en 1905, la Compilation des Cronicques et ystoyres des très nobles roys et princes de Bretagne Armoricque (Bibliothèque nationale, ms. fr. 8266, fol. 132r° et 135v°-136r°) et l'Histoire de Bretagne avec les chroniques des maisons de Vitré et de Laval, Paris, 1638, p. 133-134 et p. 140. Ce dernier ouvrage reproduit un manuscrit conservé aujourd'hui au British Museum, fonds Harley, 4371. Il en existe deux copies contemporaines ou légèrement postérieures (Bibliothèque nationale, ms. n.a.fr. 2615 et Bibliothèque du Génie, ms. 157).

Nos textes se trouvent également dans l'Histoire de Bretagne de dom Lobineau (t. II, Paris, 1707, col. 46-47 et 49). Cet érudit présente une reconstitution de la Chronique: elle fut effectuée à partir d'un manuscrit de l'Église de Nantes (Vetus collectio manuscripta) et de l'oeuvre française de Le Baud, dont la traduction latine fut possible grâce à la Chronique de Saint-Brieuc, qui utilise la Chronique de Nantes mais l'amplifie considérablement. Ce travail n'est pas fait de dom Lobineau qui a copié les Mémoires de Bretagne de dom Denys Briant (Bibliothèque nationale, ms.fr. 22308), où la Chronique, sous sa forme restituée, est mêlée à un fouillis de notes annalistiques, d'extraits de chartes et de considérations diverses. Il reste à identifier la Vetus collectio. À l'inverse de Merlet, nous pensons qu'il s'agit du manuscrit 1 F 1003 déposé aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (Fonds

La Borderie). Il appartenait, au XIXe siècle, au chapitre de la cathédrale de Nantes et il contient tous les textes que les Bénédictins disent avoir extraits de la collectio. Les variantes que Merlet a relevées sont factices. Dom Briant, puis dom Lobineau ont corrigé les erreurs manifestes dont le 1 F 1003 est émaillé en se référant notamment à Le Baud (édition de 1638). Enfin, le manuscrit de la Chronique de Saint-Brieuc, dans lequel dom Briant a puisé, est vraisemblablement le latin 9888 de la Bibliothèque nationale. La différence de graphie d'un toponyme cité dans l'un des passages qui nous occupent : Ariacum (ms.fr. 22308, fol. 91r°) et Ciriacum (ms.lat. 9888, fol. 89r°), est probablement due à une faute de lecture faite sur une copie intermédiaire. L'oeuvre de dom Briant et de dom Lobineau est à rejeter : elle n'est en rien originale.

Enfin, il est question des trois pagi dans la Chronique de Saint-Brieuc, écrite entre 1389 et 1416. Il en subsiste deux manuscrits à la Bibliothèque nationale : le latin 6003 (fol. 82r^o-v^o et 84v^o) et le latin 9888, déjà cité (fol. 89r^o-v^o et fol. 92r^o). Ce document tardif est plein d'anachronismes et de contresens. Nous devons pourtant en tenir compte, car c'est la seule source dont nous disposons, avec les traductions de Le Baud, pour cerner les contours de l'Herbauge, des Mauges et du pays de Tiffauges.

Quels sont les jalons indiqués par la Chronique? La lisière orientale des trois pagi serait constituée par le Layon, son affluent l'Hyrôme et le lieudit Pierre-Fiche sur la commune de Trémentines (Maine-et-Loire); au sud-est, elle partirait de Thiré (Tiriac, Tiriacum, Ciriacum) près de Pouzauges et suivrait le Lay jusqu'à la mer.

Le pointage systématique des lieux que les diplômes, les chartes, les notices localisent dans l'un des pagi et, dans une certaine mesure, la toponymie, avec Bazoges-en-Pareds et Ingrande non loin du Lay, montrent que ces frontières sont exactes, au moins dans leurs grandes lignes. Les pagi correspondent donc à la partie méridionale du Massif amoricain.

CHAPITRE II

L'HERBAUGE DU VIe AU VIIIe SIÈCLE

Au VIe siècle, l'Herbauge est poitevine. Cette affirmation, dans sa sécheresse, éclipse la réalité locale. L'installation à Rezé de l'évêque Adelfius (... 511 - 533...) fut sans lendemain. Cet échec est dû à l'absence de centre urbain : malgré son activité, Rezé n'est qu'un vicus. C'est pourquoi le nord du pays subit de facto l'attraction nantaise. Dans la seconde moitié du VIe siècle, saint Martin de Vertou fut incité à son apostolat par Félix, évêque de Nantes. Cette initiative reçut sans doute l'approbation de l'évêque de Poitiers, mais elle n'en est pas moins née hors d'Aquitaine. Au VIIe siècle, le prélat poitevin, Ansoald, fonde Saint-Michel-en-l'Herm. En 677, il dote Noirmoutier. Ces établissements, protégés par l'évêque, ont contribué, par leur influence immé-

diate, à intégrer dans le «grand Poitou» une zone jusque là marginale.

L'Herbauge avait un commerce actif avec le continent, par la Loire, avec l'Irlande, les îles anglo-saxonnes ou l'Espagne par l'Atlantique. Cette ouverture sur le monde extérieur se combine à un autre élément original : l'Herbauge acquiert un rôle stratégique, probablement dans le cadre des luttes de Charles Martel et Pépin le Bref contre les princes aquitains. C'est pendant cette période qu'apparaissent vraisemblablement les nombreuses «Guerches» (Werki = fortification). Par leur pérennité, ces caractères pèseront lourd sur l'histoire du pagus.

CHAPITRE III

LES ORIGINES DU COMTÉ D'HERBAUGE

En 835, une brève mention nous apprend que le pagus Arbatilicensis est désormais dirigé par un comte. L'apparition de ce personnage obéit à des raisons militaires, politiques et religieuses.

En 830, l'Empereur organise, au nord de l'Aquitaine, un système défensif embryonnaire, en autorisant la construction d'un castellum à Noirmoutier, pour que les moines puissent se protéger des incursions normandes. Les vassaux et dépendants de l'abbaye servent sur place. Peu après, le Poitou, trop vaste pour être soumis à une surveillance efficace, est scindé en deux parties. Renaud, devenu comte d'Herbauge, est donc un de ces comites qui ad custodiam maritimam deputati sunt.

Le commandement de Renaud prend une importance nouvelle au début du règne de Charles le Chauve. Après la bataille de Fontenoy (25 juin 841), il devient comte de Nantes et porte le titre de duc ou de marquis. Il dirige une marche maritime centrée sur la grande voie de circulation que constitue la Loire. À la même époque, Bernard, comte de Poitou, qualifié de markio ou de comarchius, exerce une autorité comparable. Renaud a également pour tâche de surveiller l'attitude de Nominoé qui, en 841-842, reste dans l'expectative face aux démêlés de Lothaire, Louis le Germanique et Charles le Chauve. Il doit enfin empêcher une collusion éventuelle entre Pépin II d'Aquitaine et les Bretons. Renaud n'est donc pas «marquis de la marche de Bretagne», comme l'a avancé Dhondt, même si l'on peut déceler des points communs entre cette fonction et la sienne.

La création du comté d'Herbauge a des motifs politiques. En 830, Poitevins et Nantais ont participé à la rébellion de Lothaire, Pépin Ier et Louis le Germanique contre l'Empereur Louis le Pieux. En août 832 au plus tard, Ricouin reçoit le comté de Nantes à la place de Lambert Ier, mais des forces hostiles subsistent, qu'il faut dissocier en introduisant un coin entre Poitou et Nantais. La nomination de Renaud se produit probablement en septembre ou en octobre 832, alors que l'Empereur s'est avancé en Aquitaine

pour châtier Pépin Ier, de nouveau révolté.

Le comte Renaud est aquitain mais il entretient des rapports privilégiés avec des lignées neustriennes. Le nom de son fils aîné, Hervé, est caractéristique d'une famille implantée dans le Maine dès le premier quart du VIIIe siècle et proche du clan des Rorgon. Il est apparenté de très près au chambrier, puis comte de Tours, Vivien, et à son frère, l'abbé de Noirmoutier, Renaud, qui relèvent de la faction du sénéchal Adalard. De plus, le lignage de Renaud s'est allié, selon toute vraisemblance, à celui des Adalaudus, auquel appartiennent l'archevêque de Tours Adalaud et son frère Raino, évêque d'Angers, nés vers 835. Il a enfin des affinités avec les personnages du nom de Geilin ou Geilon, représentés notamment par un membre du tribunal royal et un abbé de Saint-Philbert, mort évêque de Langres, en 888. En choisissant Renaud, Louis le Pieux s'est appuyé délibérément sur l'un des groupes les plus puissants de la haute noblesse.

Pour finir, il n'est pas indifférent de noter que l'Herbauge et les Mauges abritent des centres actifs de réforme bénédictine : Saint-Florentin-le-Vieil et surtout Noirmoutier. Le souci de maintenir l'ordo regularis a dû également pousser Louis le Pieux à mieux assurer la protection du secteur.

CHAPITRE IV

L'ÉCLATEMENT PRÉCOCE DU COMTÉ D'HERBAUGE (835-858)

Entre 835 et 838, il est malaisé de savoir quelle fut l'action spécifique de Renaud. Nous savons seulement qu'il était à Aix-la-Chapelle le 30 avril 838. Il participa peut-être à la préparation de l'assemblée de Quierzy (septembre 838), au cours de laquelle Pépin Ier accepta que Louis le Pieux remît à Charles le Chauve la couronne royale et le ducatus Cenomannicus. Il n'est pas indifférent de noter qu'à son retour, le 1er octobre 838, Pépin Ier passa au coeur de l'Herbauge, en forêt de Rocheservière.

Nous sommes mieux renseignés sur les années 839-843. Après la mort de Pépin Ier, le 13 décembre 838, Emenon, comte de Poitou, soutint Pépin II, fils du défunt, alors qu'Ebroin, évêque de Poitiers, Renaud d'Herbauge, Gérard d'Auvergne et le comte Ratier se conformèrent aux décisions de Louis le Pieux. Lorsque ce dernier voulut imposer Charles le Chauve et intervint en Aquitaine, Renaud joua un rôle essentiel au sein de la faction impérialiste. Dans la crainte de Louis le Pieux, Bernard, frère d'Emenon, se réfugia près de Renaud. Cette démarche, facilitée par des attaches familiales, permit des tractations entre les deux partis. Aussi n'est-on pas surpris de voir un acte de précaire, passé à Poitiers, le 24 janvier 840, souscrit notamment par le comte d'Herbauge, par Rannoux, comte du Palais, par des membres du clan des Rorgon, mais aussi par le comte Emenon.

Louis le Pieux repartit sans avoir réussi à soumettre l'ensemble des

Aquitains (infecto negotio). Après sa mort, les négociations furent rompues entre Pépin II et Charles le Chauve. Avant de remonter vers le nord, Charles divisa l'Aquitaine en trois régions militaires: Renaud fut responsable des troupes établies à Angoulême. Le comte d'Herbauge rejoignit le roi, vraisemblablement à Châlons-sur-Marne, en juin 841. Après avoir combattu à Fontenoy (25 juin), il obtint le comté de Nantes. En accordant cet honor, Charles le Chauve décevait Lambert (II), fils probable de Lambert Ier, comte de Nantes. Lothaire avait envoyé Lambert dans le Maine, à la fin de 840, pour provoquer des défections chez les fidèles de Charles. Le personnage s'était finalement rallié au roi mais attendait le prix de sa volte-face. Dans son mécontentement, il se retira auprès du chef breton Nominoé et lui fit comprendre le danger potentiel que constituait le nouveau dux. L'affrontement eut lieu à Messac, le 25 mai 843. Renaud fut tué et Lambert entra à Nantes.

Quelle était l'étendue de la marche confiée à Renaud? Au sud de la Loire, le comté d'Herbauge comprenait le pagus de ce nom et aussi, très probablement, les Mauges et la région de Tiffauges. Au nord du fleuve, le comté de Nantes avait le Semnon pour limite septentrionale. À l'ouest, la Vilaine servait de frontière avec le pays d'Alet, puis le Vannetais, mais seulement en amont de Redon, car les environs de Guérande ne faisaient pas partie du Nantais. En effet, Ermentaire situe l'île de Batz dans la Brittannia: au milieu du IXe siècle, ce terme ne s'applique jamais au Nantais et au Rennais. À l'est, il faut distinguer deux notions: pagus et comitatus. Le comitatus de Nantes allait jusqu'à la Maine et à la Mayenne, mais il englobait une fraction du pagus Andegavensis sur laquelle l'évêque d'Angers exerçait toujours son pouvoir diocésain.

Après la mort de Renaud, son fils Hervé prit les armes pour chasser Lambert. La rencontre se produisit, en 844, sur un pont de la Maine, selon les Annales de Saint-Bertin. Elle fut fatale à Hervé et à son allié, Bernard, comte de Poitou. Lambert avait pénétré en Herbauge avec des contingents bretons, mais il se brouilla très vite avec Nominoé et fit appel à Charles le Chauve qui lui reconnut officiellement la possession du Nantais. Toutefois, le roi l'obligea à se réconcilier avec la famille de Renaud. Le 27 décembre 845, Lambert et les parents de Renaud (Raino, Ragenaldus, Ragenaldus abba) sont témoins de l'acte par lequel Vivien, comte de Tours, donne le monastère de Cunault aux moines de Noirmoutier fuyant les attaques des Normands et des Bretons. La tradition du bien fut faite per jussionem domini Karoli regis. Lambert ayant évacué l'Herbauge, on peut croire que Raino, mentionné comme comte de ce pagus en 852, assuma cette fonction dès la fin de 845 ou au début de 846.

Lambert fut déchargé du comté de Nantes en 846. Il le retrouva en 849, mais l'année suivante, il passait au service de Nominoé avec son frère Garnier. Cette défection eut sans doute pour origine le différend qui s'établit entre Lambert et Vivien, comte de Tours. La vieille hostilité, restée latente entre leurs groupes respectifs, se ravivait. En 850, le rorgonide Gauzbert cap-

tura Garnier et le livra au roi. Ainsi s'explique «l'indicible furie» avec laquelle Nominoé et Lambert gagnèrent Le Mans, après avoir pris Rennes et Nantes. La mort de Nominoé, le 7 mars 851, à Vendôme, permit à Charles de se préparer à investir la Bretagne. Le roi subit un échec sans appel, le 22 août 851. En septembre ou octobre, à Angers, il reconnut à Erispoé, fils de Nominoé, les insignes de la royauté et lui céda le Rennais, le Nantais et la vicaria de Retz. Le Breton n'obtenait que le nord de l'Herbauge, mais c'était la partie la plus riche avec le port de Rezé et le fisc du Portus Vitraria. Ce désastre, dont l'une des causes profondes était les rivalités entre clans, ne servit pas de leçon. Gauzbert le Jeunet (Juvenculus), petit-fils de Rorgon, tua Lambert II, le 1er mai 853. Par ce geste, il s'aliéna la cognatio du défunt, à l'appel de qui, en 854, Louis le Jeune se rendit au sud de la Loire. Cette expédition fut sans lendemain mais les rebelles ne cessèrent de solliciter Louis le Germanique jusqu'au moment où il pénétra dans le royaume de Charles, en 858.

CHAPITRE V

LA DISPARITION DU COMITATUS ARBATILICENSIS (858-936)

En 852, l'Herbauge est encore pourvue d'un comte particulier. Environ un siècle plus tard, elle est aux mains des comtes de Poitou. Les détails de cette évolution restent obscurs. Toutefois, quelques épaves documentaires autorisent à formuler des hypothèses.

Après Raino, y eut-il un autre comte d'Herbauge? Le comte Rainaldus, dont le signum figure, le 25 août 868, au bas d'un acte privé suscrit par Geilon, fils du feu comte Geilon, était sans doute à la tête de ce pagus. Il paraît ne former qu'une seule personne avec Ragenaldus, indiqué en 845 parmi les témoins de la donation de Cunault et avec Ragnoldus, dux Cinomannicus, mort en 885.

Le destin de la famille d'Herbauge est étroitement lié à celui des comtes de Poitou. Aussi leur histoire mérite-t-elle d'être examinée de près. Rannoux Ier de Poitou, blessé à Brissarthe, le 15 septembre 866, mourut trois jours après. Ses fils lui succèdèrent, mais n'eurent pas Saint-Hilaire de Poitiers, laissé à Acfred. Robert le Fort était également tombé à Brissarthe. Une partie de ses honores échurent à l'un de ses fils, mais les comtés de Tours et d'Angers, ainsi que plusieurs abbayes, dont celle de Saint-Martin, revinrent au Welf Hugues l'Abbé. Cependant, au début de 868, Charles le Chauve dépouillait le fils de Robert et enlevait les honneurs paternels à Rannoux II et ses frères.

Qui devint comte de Poitou? Une supplique adressée au pape Urbain II par Florence, abbesse de Saint-Pierre de Blesle, permet de répondre à cette question. Elle contient l'analyse d'un document relatif aux origines de l'abbaye, fondée par la comtesse Ermengarde, femme de Bernard, comes Pictavorum et mère de Guillaume et de Warin. Le comte de Poitou auquel il est fait allusion est Bernard Plantevelue, fils de Bernard de Septimanie. Comme le Poitou est une marche, il faut identifier ce personnage avec le marquis Bernard qui paraît au plaid de Pîtres, en avril 868, aux côtés de Bernard de Toulouse et de Bernard de Gothie. Enfin, peu avant le 3 mars 868, Saint-Hilaire fut remis à l'archevêque de Bordeaux, Frotier, qui était en rapport avec les Welfs.

Pour éclairer cette situation, il faut revenir quelques années en arrière. Dès 864, on constate l'animosité de Bernard à l'égard de Robert le Fort et de Rannoux Ier. Ceux-ci agissent alors conjointement dans le domaine militaire, mais cette collaboration est sous-tendue par une entente politique. Robert appartient au parti de la reine Ermentrude et de son oncle, le «sénéchal» Adalard, auquel Rannoux Ier est apparenté : il est le fils d'un Gérard ; il a parmi ses proches un Stephanus, un Gerhartus et un Eburhardus (livre mémorial de Reichenau) ; son fils Rannoux II est le propinquus d'Adalard. Ce groupe a pour ennemis traditionnels les Welfs, dont l'influence fut contrebalancée, après 866, par celle d'Acfred, qui protégeait les fils de Robert et de Rannoux. Quand il fut tué, en 868, Bernard Plantevelue et Frotier s'imposèrent.

Bernard perdit le Poitou dans le courant de 869. Ce départ résulta, très probablement, des pressions exercées par Bernard de Gothie, cousin germain ou demi-frère de Rannoux II et surtout par l'oncle maternel de ce dernier, le Rorgonide Gauzlin, archichancelier depuis 867. A partir de 878, Rannoux et ses frères demeurèrent en retrait lors du grand affrontement qui opposa Gauzlin et ses tenants à Hugues l'Abbé, à Boson, à Bernard Plantevelue, comte d'Auvergne, et au chambrier Thierry. Dans les années qui suivirent, ils s'attachèrent toutefois à la fortune de leur oncle, qui prit définitivement l'avantage sur Hugues l'Abbé après la disparition du roi Carloman à la fin de 884. Quand Gauzlin mourut, Ebles, frère de Rannoux II, apparut comme le plus prestigieux des Rorgonides. Nous n'avons pas à rappeler ici la carrière de ce personnage, ainsi que les prétentions du comte de Poitou, entre 888 et 890 : Léonce Auzias et, à sa suite, Jan Dhondt puis M. Robert-Henri Bautier ont traité de ces questions.

C'est peut-être vers cette époque que le comté d'Herbauge et ses annexes, Mauges et Tiffauges, réintégrèrent le «grand Poitou», à l'exclusion de la vicaria de Retz. Ces pagi avaient subi le harcèlement des Scandinaves pendant tout le IXe siècle, mais la situation s'aggrava au moment de l'offensive qui atteignit d'abord la Cornouaille, en 913, puis l'ensemble de la Bretagne, en 919-920. En 921, le comte Robert concéda la Bretagne et le Nantais aux Normands. Les pays d'Herbauge, Mauges et Tiffauges furent de facto sous leur emprise. La survie des établissements scandinaves de la Loire et de Cornouaille dépendait, dans une certaine mesure, du dynaste normand Guillaume Longue Épée qui pouvait assurer leur maintien par son appui ou, au contraire, faciliter leur liquidation par une attitude neutre ou

hostile. Le prélude au nettoyage de la Basse-Loire fut donc, en 935, le mariage du comte de Poitou Guillaume Tête d'Etoupe avec la soeur de son homonyme normand. Herbert II de Vermandois et surtout Hugues le Grand s'entremirent pour que cette alliance fût conclue. En 936, le Breton Alain Barbe Torte s'installa à Nantes à l'issue de conversations préalables auxquelles les protagonistes de 935 et notamment Guillaume Longue Épée participèrent. Le statut de l'Herbauge et de ses dépendances fut ambigu. En droit, ces pays relevaient du comte de Poitou; en fait ils avaient partagé le sort du Nantais pendant l'occupation normande. Dans un cadre aquitain, trois pouvoirs concurrents allaient tenter de s'implanter dans ces territoires marqués par une certaine vacance: Alain Barbe Torte, les vicomtes puis comtes d'Anjou et les vicomtes de Thouars.

CHAPITRE VI

L'EXTENSION DU NANTAIS VERS LE SUD (936~960)

D'après la Chronique de Nantes, Alain Barbe Torte et Guillaume Tête d'Etoupe décidèrent que les frontières traditionnelles de l'Herbauge, des Mauges et de Tiffauges délimiteraient les domaines poitevins et nantais. Pour contrôler cette assertion, nous disposons d'un diplôme de Louis VI, fait à Lorris en 1123. Des «préceptes» de Charles le Chauve, Louis IV et Lothaire y sont, en effet, reproduits en substance. La première de ces pièces est un diplôme du 10 février 856 par lequel Charles concédait à Actard, évêque de Nantes, la moitié du tonlieu de la cité. Les actes de Louis IV et Lothaire énuméraient et confirmaient les biens de l'Église de Nantes. L'étude de la liste montre que les possessions, qui ne sont pas expressément localisées dans un pagus, appartiennent au Nantais. Nous avons ainsi une idée de la géographie de cette région du Xe siècle. Aizenay et le Boupère, aujourd'hui en Vendée, sont les points les plus méridionaux qui soient cités. Ils doivent correspondre à des confins, de même qu'au nord Le Grand-Fougeray, Ercé-en-Lamée et Fercé s'échelonnent non loin du Semmon qui marque la frontière avec le Rennais. A l'est, on relève Le Puy-Saint-Bonnet et Saint-Pierre-Montlimart. La Chronique s'est donc inspirée de faits réels qu'elle a déformés. Le contenu des préceptes montre qu'Alain Barbe Torte a mis la main sur le pays de Tiffauges et la partie médiane de l'Herbauge. Enfin, il s'est avancé dans les Mauges, sur la rive droite de l'Evre et même probablement jusqu'au Layon et à l'Hyrôme, comme le suggèrent d'autres sources plus tardives.

La pénétration outre-Loire d'Alain Barbe Torte date du printemps ou de l'été 942. Guillaume Tête d'Etoupe, ayant souffert des intrigues de Hugues le Grand, qui lui avait suscité un rival en Poitou: Hugues du Maine, s'était rapproché de Louis IV et aidait le roi à former une coalition contre le Robertien. Les terres qu'il céda au Breton permirent d'attacher ce dernier à la

cause royale. La progression d'Alain Barbe Torte se heurta cependant à la résistance de Savari, vicomte de Thouars.

Après la mort d'Alain, en 952, la dévolution complexe du Nantais aboutit à un imbroglio de droits. Thibaud de Blois, beau-frère du Breton, et Foulques le Bon, qui épousa la veuve d'Alain, tinrent chacun la moitié du comté de Nantes et de la Bretagne. Entre septembre 958 et 960 environ, Juhel Bérenger, comte de Rennes, et Wicohen, archevêque de Dol, reçurent de Thibaud la part qui lui revenait en Bretagne, mais aussi en Nantais. Ces constatations ressortent du texte de la *Chronique de Nantes*, complété et confirmé par les actes qui nous sont parvenus. Vers 960, les Nantais choisirent pour comte, Hoël, fils bâtard d'Alain.

Les acquisitions d'Alain en Aquitaine furent dès lors l'objet d'un faisceau de prétentions confuses. Une notice de septembre 958 permet d'en juger. À cette date, Amalbert, abbé de Saint-Florent de Saumur se présenta dans un plaid de nobles francs et bretons, tenu dans le Verron, aux confins de l'Anjou et de la Touraine. Ayant cherché dans les archives les préceptes royaux accordant au monastère la franchise des droits de transport par voiture ou par bateau ainsi que l'immunité, il pria les comtes Thibaud et Foulques de restaurer ces prérogatives. L'exemption de tonlieu per Ligerim nécessitait l'intervention de Thibaud pour la Loire tourangelle et blésoise, de Foulques pour la Loire angevine et de ces deux personnages pour la Loire nantaise. L'évêque de Nantes Hesdren et le vicomte Gestin durent également donner leur consentement. Alain Barbe Torte avait en effet divisé le tonlieu de Nantes entre lui-même, le prélat et le vicomte.

La notice commence par un long développement résumant l'histoire de la communauté. Le rédacteur écrit que le siège primitif de l'abbaye, qui a rendu illustre la région des Mauges, jouxte le Nantais. Cette curieuse localisation montre l'embarras du scribe. Parlant de cette zone, il n'osait plus dire clairement «en Poitou» ou «en Nantais», face à Thibaud et à Foulques, maîtres théoriques des Mauges, car celles-ci n'échappaient pas réellement à un contexte aquitain.

M. Karl Ferdinand Werner a montré qu'entre 956 et 960, alors que Hugues le Grand était mort et que Hugues Capet n'était pas encore dux Francorum, Thibaud de Blois avait profité des revenus que lui procuraient la Bretagne et le Nantais pour s'imposer à Chartres et à Châteaudun aux dépens des Robertiens. De son côté Foulques le Bon trouva peut-être dans sa nouvelle puissance le moyen de s'insérer plus profondément en Aquitaine. Dès avant juillet 959, son fils Geoffroy Grisegonelle est le seigneur du vicomte de Thouars, Aimeri, qui tient de lui un bénéfice situé dans les pagi de Poitiers et de Niort.

CONCLUSION

A partir de 960, les pays d'Herbauge, des Mauges et de Tiffauges furent soumis à des influences concurrentes qui achevèrent de pulvériser l'ancien comitatus Arbatilicensis. Le dernier épisode de ces luttes fut l'annexion des Mauges par Foulques Nerra, au XIe siècle.

APPENDICES

La plus ancienne vie actuellement connue de saint Martin de Vertou : date de sa composition. – Observations sur la charte de Geilon, fils du feu comte Geilon (868, 25 août). – Édition critique de l'acte par lequel Gotescalc, évêque du Puy, introduit la réforme à Saint-Chaffre (937, 19 juin – 938, 18 juin).

The second state of the se

STATE OF THE PARTY OF THE PARTY